

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS

en direct

N° 174 • DÉCEMBRE 2011

DOSSIER :
FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE
DANS LA VILLE PAGES 8-9

L'Entente élimine Lens
page 12

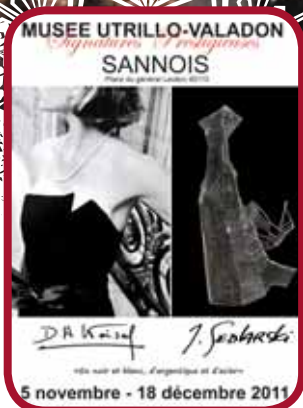


Téléthon
A SANNNOIS 2011
Vendredi 2 et samedi 3 décembre

- Repas dansant
- Loto
- Concert
- Animations
- Défis sportifs
- Vente du vin et du miel de Sannois
- Tournoi de bridge

Demandez le programme
Infos : 01 39 96 21 51

TÉLÉTHON 2011
PAGE 7



MUSEE UTRILLO-VALADON
Legendeiros e profissões
SANNOIS

DA Woisard J. Sedlarski

5 novembre - 18 décembre 2011

EXPOSITION WOISARD
ET SEDLARSKI PROLONGÉE
PAGE 11



COLLECTE DES SAPINS
USAGÉS PAGE 13



SANNOIS
www.ville-sannois.fr



DU SAMEDI 16 AU 30 OCTOBRE

SALON D'AUTOMNE DU PETIT FORMAT

Le public a admiré les œuvres de peintres et sculpteurs de renom. Un très beau salon !



DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE POUR LES SENIORS

Lectures et chansons, Olympiades équilibre, atelier mémoire, jeux géants, cuisine, théâtre, peinture sur soie, bien-être et esthétique : les seniors ont participé nombreux aux différentes animations.



DU LUNDI 17 AU DIMANCHE 23 OCTOBRE

SEMAINE DU GOÛT

Les produits de la forêt étaient à l'honneur avec dégustation au marché, menus sur le thème dans les écoles, les accueils de loisirs, à la résidence Maurice Utrillo et en portage à domicile.



SAMEDI 22 OCTOBRE

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE DESSIN

Nos jeunes artistes sannoisiens ont été récompensés de leurs œuvres réalisées sur le thème des voiliers.



SAMEDI 5 NOVEMBRE FOIRE AUX LIVRES

Les visiteurs ont pu acheter au meilleur prix livres, revues, CD, DVD tandis que les enfants participaient à des animations proposées par les bibliothécaires.



MERCREDI 26 OCTOBRE

FORUM DES JOBS D'HIVER

Beaucoup de succès pour ce forum où de nombreux emplois étaient proposés par diverses sociétés.



DIMANCHE 6 NOVEMBRE

CYCLO-CROSS DANS LES BOIS

Le Parisis Athlétic Club organisait plusieurs courses de cyclo-cross avec départ et arrivée chemin des Aubines. Fabien Marillaud du PAC est arrivé 3^e de la course seniors.



LUNDI 7 NOVEMBRE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Les 28 Sannoisiens qui ont souhaité participer à la commission extra-municipale pour l'aménagement du centre-ville se sont réunis à l'Hôtel de Ville.



MERCREDI 16 NOVEMBRE

DAVID DOUILLET AU PALAIS DES SPORTS

Le Ministre des Sports est venu présenter son projet de valorisation du bénévolat dans le monde associatif. Il a également rencontré les jeunes judokas du Dojo Sannoisien.



VENDREDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Un hommage a été rendu au Monument aux Morts, square Jean Mermoz, en présence des élus et des associations militaires.



JEUDI 17 NOVEMBRE FÊTE DU BEAUJOLAIS

Dégustation de ce vin nouveau au marché et chez certains commerçants sans oublier la traditionnelle Guinguette au Centre Cyrano !



VENDREDI 18 NOVEMBRE CLAUDE GUÉANT À SANNOIS

Le Ministre de l'Intérieur est venu visiter le Centre de Surveillance Urbain, les logements des policiers, les locaux de la Police Municipale et le Commissariat.



LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

Mercredi 2 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Vendredi 4 novembre

Réunion Sécurité avec le Sous-Préfet, M. Bucquet.

Samedi 5 novembre

Foire aux livres au Centre Cyrano. | Vernissage de l'exposition du Musée Utrillo-Valadon.

Lundi 7 novembre

Commission extra-municipale pour l'aménagement du centre-ville.

Mardi 8 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Mercredi 9 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Judi 10 novembre

Réunion de la Commission départementale Intercommunale organisée par le Préfet, M. Maccioni, pour l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale (M. Paternotte est membre de la commission en tant que Président du syndicat Émeraude). | Rendez-vous avec M. Dubuc, Directeur de la société Novergie (Société d'Incinération des déchets) et M. Leroy, Président Directeur Général de Val Horizon pour l'évolution du traitement des déchets.

Vendredi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Samedi 12 novembre

Inauguration de nouveaux locaux paroissiaux.

Lundi 14 novembre :

Rendez-vous avec M. Bécaud, Directeur d'ERDF (Électricité Réseau Distribution France) Val d'Oise et M. Millien, Directeur d'ERDF Ile-de-France. | Réunion de travail avec les parents d'élèves de l'école Belle Étoile.

Mardi 15 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale. | Participation aux « Assises du Ferroviaire » au Ministère des Transports.

Mercredi 16 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale. | Réception de David Douillet, Ministre des Sports, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

Judi 17 novembre

Conseil d'Administration de l'Union des Maires du Val d'Oise. | Conseil Municipal.

Vendredi 18 novembre

Permanence du Député à Gonesse. | Visite à Sannois avec M. Claude Guéant, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration (Police Municipale et Commissariat).

Lundi 21 novembre

Déjeuner de travail avec les Présidents des Conseils de quartiers.

Mardi 22 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Mercredi 23 novembre

Congrès des Maires, Porte de Versailles. | Présence à l'Assemblée Nationale.

Judi 24 novembre

Réunion avec l'Amicale des locataires du Picolo.

Vendredi 25 novembre

Présence du Député à Gonesse.

Lundi 28 novembre

Bureau syndical du Syndicat Émeraude au Plessis-Boucharde. | Soirée d'accueil des nouveaux habitants au Centre Cyrano.

Mardi 29 novembre

Présence à l'Assemblée Nationale. | Soirée des commerçants au Centre Cyrano.

Mercredi 30 novembre

Visite guidée de l'Assemblée Nationale en collaboration avec l'Union des Maires du Val d'Oise.



L'année 2011 aura été marquée par la défiance du système financier à l'encontre des dettes des États Européens avec, pour conséquence, une situation économique et sociale difficile, et une remontée du chômage. Cela produit une précarité familiale, des difficultés financières et la montée de l'individualisme.

De nombreux Français sont touchés par cette crise économique et sociale. Sous l'impulsion du Président de la République, le gouvernement agit pour protéger la France et les Français et réduire les déficits publics en réformant notre pays en profondeur. La réforme des retraites (adoptée l'an dernier) répondait à cet objectif : préserver la retraite par répartition en réduisant le déficit public par un allongement progressif de l'âge légal de départ en retraite.

La nouvelle majorité (Droite et Centre Droit) du Conseil Général du Val d'Oise est confrontée aux mêmes difficultés financières, héritage de la précédente « majorité »...

À Sannois, nous avons choisi de préparer ensemble l'avenir de notre ville, de manière raisonnable. De grands projets ont été engagés cette année et d'autres sont en cours de réflexion : mise en place de la fibre optique, tableaux numériques dans les écoles, réaménagement du centre-ville, création de nouveaux logements, réalisation de travaux importants dans les groupes scolaires... Sannois doit évoluer et se moderniser afin de répondre aux besoins des citoyens. Une commission extra-municipale s'est déjà réunie une première fois pour travailler sur les projets d'aménagement du centre-ville et d'autres suivront, toujours avec la participation des Sannoisiens.

En ces fêtes de fin d'année, il est important de faire preuve de solidarité et d'esprit de famille. À Sannois, cette période est un moment privilégié où diverses animations et rendez-vous sont proposés : patinoire, marché de Noël, feu d'artifice et vin chaud nous réchaufferont !

*Bonne Fin d'Année
à tous*

Yanick Paternotte
Maire de Sannois,
Député du Val d'Oise,
Président de l'Union des Maires

SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville

Conseil de Ville
Nouveau parking rue de la Ferme
Inscriptions sur les listes électorales
Recensement
Mobilisation pour le Téléthon

8-9 GROS PLAN
Festivités de fin d'année

10-12 Loisirs
Wanted 1^{ers} scènes à l'EMB
Exposition prolongée au Musée Utrillo-Valadon
L'ESSG tournée vers l'avenir

13 Bulle d'Air
Actions de Développement Durable

14 J'y vais...
Agenda du mois de décembre

15 Libre parole

16 Bloc notes

**UN NUMÉRO
VERT POUR** en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

**TRAVAUX DANS LES QUARTIERS
SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE**

Quartier Centre-Ville / Bel Air

- Suite des travaux de réaménagement de l'allée de Corneilles (1^{re} tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière) avec requalification complète de la chaussée et des trottoirs, enfouissement des réseaux, sécurisation pour les piétons et élargissements ponctuels. Pose de l'éclairage public et pose des murs de soutènement et des murs végétalisés. Fin des travaux prévue fin décembre.
- École Carnot : rénovation intérieure du bâtiment existant depuis mi-octobre et réalisation des fondations du nouveau bâtiment début novembre.
- Rénovation des gradins de la plaine de jeux de l'église.
- Extension du columbarium du nouveau cimetière (côté rue de la Horionne) avec la création de 36 cases supplémentaires.



Quartier Gare

- Avenue Mauvoisin (entre la place de Verdun et la rue de la République) : pose d'une canalisation d'eau de 196 m de long (diamètre de 100 mm) et reprise des branchements existants, depuis le 17 octobre et jusqu'au 2 décembre.

Quartier Voltaire

- Mise en place de la structure métallique du terrain multisports au Stade Delaune.
- Modification de la canalisation d'assainissement rue Jean Mermoz.

Quartier du Moulin

- Mise en place d'une structure métallique sur le plateau multisports junior Daudet pour jeunes enfants ; travaux paysagers.
- Aire d'accueil des gens du voyage (travaux jusqu'au mois de février) réalisation des fondations des blocs sanitaires en novembre, élévation des murs en décembre, couvertures en janvier, finitions des intérieurs et des extérieurs en février.
- Réfection de la toiture de la Maison du Meunier en novembre.

À travers la ville

- Jusqu'au 16 décembre : remplacement des branchements de plomb des canalisations d'alimentation d'eau courante.

BIENVENUE

Institut Jadelina

Massage et fish pédicure - 18, avenue Damiette (ouverture le 15 décembre).

À NOTER

Les services de la Mairie seront fermés les samedis 24 et 31 décembre (veilles de Noël et du Jour de l'An) à l'exception de l'accueil et du service Population qui accueilleront les administrés qui viendraient pour s'inscrire sur les listes électorales.

**Lundi 5 décembre
CONSEIL DE VILLE**

Les habitants sont conviés à un Conseil de Ville, lundi 5 décembre, à 20 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal. Les habitants sont conviés à un Conseil de Ville, lundi 5 décembre, à 20 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal dont le thème sera « Questions ouvertes sur la ville ».

Si vous souhaitez poser des questions, envoyez-les à l'avance :

→ par mail à : politique.des.quartiers@sannois.org

→ par courrier au : Service des Conseils de quartiers – Hôtel de Ville - BP 60088 – 95111 Sannois Cedex.

Service des Conseils de quartiers : Monique Jarret : 01 39 98 20 25

**Conseils de quartiers
RÉUNIONS OUVERTES À TOUS**

En raison du Conseil de Ville, il n'y aura pas de réunions des Conseils de quartiers en décembre ; elles reprendront en janvier.

**RENCONTRE AVEC LES PRÉSIDENTS
DES CONSEILS DE QUARTIERS**

Monsieur le Maire et des élus ont rencontré les Présidents des Conseils de quartiers au cours d'un déjeuner de travail, lundi 21 novembre. Ce fut l'occasion de faire un point sur les sujets récurrents dans les quartiers et d'aborder les projets prévus dans la ville. ■

**JURY POUR LES
« DÉCORATIONS DE NOËL »**



Si vous avez participé à l'opération « Décorations de Noël » organisée par les conseils de quartier, n'oubliez pas le passage du jury ! Il passera le 13 décembre, à partir de 18 h, pour les fenêtres et balcons et le 14 décembre, à partir de 18 h, pour les maisons et jardins. La remise des prix aura lieu le vendredi 16 décembre lors de l'inauguration de la patinoire. ■



Civisme

L'automne se termine, l'hiver arrive ! Après les feuilles mortes à balayer, pensez, en cas de neige ou de verglas, à déneiger et à saler votre trottoir devant votre domicile pour le bien de tous.

NOUVEAU PARKING SOUTERRAIN RUE DE LA FERME

Le parking rue de la Ferme, acheté en mars 2008 par la Ville auprès de la société HLM du Moulin Vert, a été complètement refait à neuf. Le permis de construire ayant été accordé en janvier 2010, la Ville a pu commencer ses travaux en mars 2011. Le chantier a duré 6 mois et le coût des travaux s'est élevé à 584 617 € TTC. Aujourd'hui, il est entièrement repeint en couleurs claires, il compte 106 places dont 6 places pour personnes à mobilité réduite. Il est d'ailleurs doté d'un ascenseur permettant son accès aux personnes à mobilité réduite depuis l'extérieur. Ses accès sont sécurisés et le parking est vidéo-surveillé. Les Sannoisiens ont pu le visiter durant l'inauguration qui s'est déroulée le vendredi 21 octobre, en présence de Monsieur le Maire. L'abonnement mensuel est à 33 €. Les Sannoisiens intéressés par la location d'une place de parking sont invités à prendre contact avec le responsable des stationnements, Monsieur Delmas.



Les documents nécessaires à l'abonnement sont :

- la carte d'identité ;
- le justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- la carte grise du véhicule ;
- le certificat d'assurance ;
- un chèque de caution de 30,49 € ;
- un chèque de 33 € pour le règlement du 1^{er} mois de location.

Le règlement de la location n'est possible qu'en chèque. L'abonnement est reconductible chaque année. ■



**Renseignements auprès du service
Stationnement Payant : 01 39 80 59 15**

LE CMJ EN VISITE AU CONSEIL DE L'EUROPE



Les jeunes du CMJ ont pu rentrer dans l'hémicycle et bénéficier d'une visite guidée du congrès. Une guide leur a expliqué le fonctionnement du Conseil de l'Europe et son histoire. Cela leur a permis de mieux comprendre cette institution et ainsi, d'affiner leur rôle de Conseiller Municipal des Jeunes. Leur séjour s'est terminé par une visite de Strasbourg. Prochaine sortie prévue : l'Assemblée Nationale à Paris! ■



Le Conseil Municipal des Jeunes s'est rendu à Strasbourg pour y découvrir la plus vieille des institutions européennes : Le Conseil de l'Europe. Créé au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale par le Traité de Londres, entre 10 pays fondateurs, le Conseil de l'Europe regroupe aujourd'hui 47 pays qui représentent plus de 800 millions d'Européens. Il incarne l'engagement commun de millions d'Européens au service des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.

Mardi 6 décembre

CONFÉRENCE « INTERNET ET NOS ENFANTS »

Dans le cadre du Point Info Famille, le Centre d'Action Sociale propose aux parents sannoisiens une conférence « Internet et nos enfants » animée par l'association « e-enfance », mardi 6 décembre à 20h dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville.

Cette conférence-débat sera l'occasion d'aborder les risques auxquels sont exposés les jeunes en

ligne et de donner des conseils pratiques pour les protéger. ■

**Entrée libre mais réservation impérative
auprès du CAS - 26-28 avenue Damiette
01 39 98 35 00 ou animation-cas@sannois.org**

Vacances de Noël

ACTIVITÉS POUR TOUS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS



- Les Coccinelles (3 ans ou 2 ans ½ si scolarisé - 6 ans)
- Les Aubines (6-13 ans)
- L'Espace Prat (6-12 ans)
- La Maison du Quartier Pasteur (11-17 ans)
- Le Petit Beaubourg (11-17 ans)

Inscriptions du lundi 28 novembre au samedi 10 décembre inclus auprès du Service Jeunesse : 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h 30 à 12h et de 15h à 18h. Ouvert le samedi 10 décembre de 8h 30 à 12h - 01 39 98 20 70.

Programme des animations disponible en Mairie. ■

Du lundi 19 décembre au lundi 2 janvier inclus, les jeunes Sannoisiens pourront participer à toutes sortes d'activités dans les accueils de loisirs :

REPAS DES SENIORS

Inscription au repas des seniors du samedi 21 et dimanche 22 janvier 2012.

Comme chaque année, un repas festif est offert par la Ville de Sannois aux Sannoisiens de 65 ans et plus, pour fêter la nouvelle année. L'animation sera assurée par l'orchestre de Michel Bacouël.

Les inscriptions auront lieu jeudi 8 décembre de 9h à 12h au Centre Cyrano (1^{er} étage) et mardi 13 décembre de 9h à 12h au Centre d'Action Sociale (26-28, avenue Damiette).

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales ou si vous n'avez pas participé au repas des seniors de janvier 2011, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Renseignements : 01 39 98 35 00.

ANIMATIONS SENIORS

SERVICE ANIMATION SENIORS

Du 22 au 29 septembre 2012

Séjour à l'Île-de-Ré : croisière sur l'île d'Aix, phare de la baleine, découverte de la réserve des oiseaux...

30 places maximum - 560 €. Déduction par l'ANCV de 180 € pour les non-imposables.

Préinscriptions : le 8 décembre de 9h à 12h au Centre Cyrano et le 13 décembre de 9h à 12h au CAS.

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Lundi 19 décembre : Soirée au cabaret « Chez Michou » à Paris : dîner et spectacle - 130 € transport inclus - Réservation jusqu'au mardi 6 décembre. (À noter : la date du mercredi 14 décembre étant complète, un 2^e groupe est prévu pour le 19 décembre).

Vendredi 20 janvier : de 9h à 17h : démonstration de produits par la société « Bien-être » avec repas et loto au club (15, avenue Damiette) - 10 € - Réservation du 27 décembre au 17 janvier.

L'Accueil Sannoisien recherche un(e) Vice-président(e).

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jean-Pierre Mélin - Président - 06 82 99 70 78.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h 30 à 11h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

LES AMIS DE LA RÉSIDENCE UTRILLO

Mercredi 7 décembre : 12h 30 : Déjeuner-spectacle au cabaret « Don Camilo » à Paris - 89 €.

Spectacles 2012 : réservations ouvertes :

• Dimanche 18 mars : 15h 30 : Mille Choristes au Zénith à Paris - 71 €.

• Dimanche 27 mai : 17h : Franck Michaël à l'Olympia à Paris - 79 €.

Voyages 2012 : réservations à partir du 3 novembre (tarifs à définir) :

Du 29 avril au 4 mai inclus : séjour en Ardèche à la station thermale de Vals-les-Bains - Hôtel 2 étoiles - Pension complète - Excursions comprises - Transport en car. 580 € (assurance comprise - base 36 personnes) - Chambre individuelle : + 90 €.

Du 2 au 6 juillet inclus : séjour dans le Loiret à Gien - Hôtel 2 étoiles - Pension complète - Excursions comprises - Transport en car - 620 € (assurance comprise - base : 36 personnes) - Chambre individuelle : + 100 €.

Renseignements : 01 30 25 22 40. Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont - Jeudi de 14h 30 à 17h - Adhésion à l'année : 10 €.

VACANCES D'HIVER

SÉJOUR À LA MONTAGNE : INSCRIVEZ-VOUS !

Le service Jeunesse organise un séjour dans les Alpes durant les vacances d'hiver, du 18 au 25 février 2012 pour les enfants de 6 à 14 ans. Au programme : ski alpin, luge, jeux de neige et veillées à thème ! Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil des services Éducation / Jeunesse, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, à partir du 28 novembre.

Les inscriptions auront lieu du samedi 3 au samedi 17 décembre 2011.

Les places étant limitées (25 places), une confirmation de l'inscription sera transmise aux familles suite à l'avis de la commission qui statuera sur les dossiers. Les familles devront être à jour de leurs règlements vis-à-vis des services municipaux.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2012*, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, ainsi que pour ceux qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012. Il faut cependant se renseigner en Mairie pour s'assurer de l'inscription.



En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales fait l'objet d'une démarche volontaire ; elle est possible selon trois modalités :

- soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.
- soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et la copie des pièces exigées (copie d'une pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.
- par internet : la démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Le formulaire d'inscription Cerfa n° 12669*01 est à télécharger sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>

*Scrutins de 2012 :

- Élection du Président de la République : dimanches 22 avril et 6 mai 2012.
- Élections législatives : dimanches 10 et 17 juin 2012.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

La démarche à suivre est très simple :

- soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées : copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et copie du livret de famille.
- soit par Internet : la démarche à suivre est très simple. Il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service public. fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Du 19 janvier au 25 février

LE RECENSEMENT : CHACUN DE NOUS COMPTE !

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France ; c'est aussi suivre, chaque année, l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2012, une partie de Sannois est recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 25 février. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie **au plus tard le 25 février 2012**.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes.

La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

→ Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

→ Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr ■



Pour tout renseignement, contacter le service Population : 01 39 98 20 90.

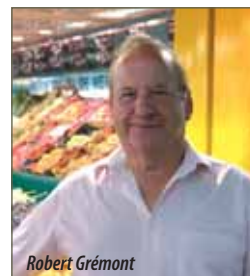
NOUVELLES DÉLÉGATIONS POUR 4 ÉLUS



Marie-Éveline Christin



François Lamarche



Robert Grémont



Pascale Née

Les délégations de fonction de quatre élus ont été modifiées ainsi :

Marie-Éveline Christin, 2^e Maire-adjoint :

- Travaux, bâtiment et programmation de travaux de voirie et de réseaux divers.
- Circulation : arrêtés relatifs à la réglementation de circulation.
- Aménagements et services urbains : urbanisme, prévention de pollution et des nuisances, protection de l'eau, de l'air, des espaces naturels, de la faune et de la flore, de l'accès à la nature.

François Lamarche, 9^e Maire-adjoint :

- Anciens combattants et affaires militaires.
- Commande publique : conclusion et signature des conventions de marchés publics ou de délégations de services publics, présidence de la commission des marchés publics.

- Parc auto et garage : commande d'engins, véhicules, matériel, outillage et fournitures techniques.

Robert Grémont, 4^e Conseiller municipal délégué

- Aménagement urbain : entretien et fonctionnement des espaces publics.
- Affaires économiques : commerce sédentaire et forain, taxis, débits de boisson.

Pascale Née, 5^e Conseillère municipale déléguée

- Conseil Municipal des Jeunes.
- Emploi : Référente de Pôle Emploi, Formation, insertion par l'économie, Mission locale de la Vallée de Montmorency.
- Aides économiques aux entreprises. ■

Téléthon MOBILISEZ-VOUS!

2 ET 3 DECEMBRE 2011

Sannois et l'association « Une année pour trente heures » se mobilisent pour le Téléthon en proposant des manifestations permettant de récolter des fonds qui seront intégralement reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Vendredi 2 décembre



- De 13 h 30 à 18 h : tournoi de bridge organisé par le Bridge Club de Sannois au Centre La Passerelle - rue des Loges.

À partir de 18 h :

24h de défi des pompiers de Sannois devant le Musée Utrillo-Valadon : venez tester votre force à bout de bras pour gravir les espaliers du mur infernal (à 18 h : un grand « Flashmob » est proposé, plus d'informations sur Facebook) - Vente de peluches et de gaufres.



À partir de 20 h :

repas dansant au Centre Cyrano : Animations cabaret, magie, chant et danse, vente aux enchères du vin de Sannois, pochettes surprises, DJ. 30 € - Réservation au 06 84 90 44 57 (sous réserve de places disponibles).



- De 20 h à 2 h du matin : natation non-stop par Sannois Natation à la piscine Pierre Williot - Restauration possible.

Centres de dons la piscine, à l'Hôtel de Ville et au Centre Cyrano

Contacts : M. Nicolas Flament, Cabinet du Maire au 01 39 98 21 51 ou M. Daniel Vaudatin, Président de l'association « Une année pour 30 heures » au 06 84 90 44 57.



Samedi 3 décembre

- Jusqu'à 18 h : défi des pompiers de Sannois devant le Musée Utrillo-Valadon.
- À partir de 10 h : vente du vin et du miel de Sannois jusqu'à épuisement du stock disponible, devant le Musée Utrillo-Valadon.
- De 10 h à 18 h : animations à l'OSS Tennis : jeux, initiation, démonstrations.
- De 10 h à 18 h : caricatures et vente d'objets par l'association "Les Artistes du Moulin" dans le hall du Centre Cyrano.
- De 10 h à 18 h : marche, course à pied et vente de crêpes dans le square Jean Mermoz par l'Athlétic Club Sannois Saint-Gratien (ACSSG). Entrée : 1 €
- De 10 h à 20 h : natation non-stop par Sannois Natation à la piscine Pierre Williot - Restauration possible.



- De 10 h à 21 h : tournoi de football américain au Stade Delaune par "Les Gaulois" de Sannois :
 - 10 h à 17 h 30 : animations (dont un "fil rouge") : concours d'adresse avec ballons (passes à la main, tirs au pied), mini-matches de flag, photos en tenue de football américain...
 - 18 h 45 à 19 h : présentation des équipes.
 - 19 h à 21 h : match d'exhibition.
- De 13 h 30 à 19 h : tournoi de Futsal par le "Futsal Club Élite de Sannois" au Gymnase Voltaire.
- De 14 h à 19 h 30 : loto au Centre Cyrano.
- À partir de 19 h : concert Wanted 1^{res} scènes à l'EMB - Entrée : 5 €.
- À partir de 20 h : repas dansant et tombola à l'OSS Tennis (ouvert à tous - 22 € - réservation au 01 34 10 98 42). ■

RENTÉE SCOLAIRE 2012 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS!

Pour les enfants nés en 2009 et les nouveaux habitants, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2012 auront lieu du mardi 3 janvier au vendredi 30 mars 2012, au service Scolaire.

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010 seront inscrits sous réserve de la capacité d'accueil des écoles.



ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du service Scolaire au 01 39 98 20 70, à partir du 1^{er} décembre 2011.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) au vu du carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- en cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants.

Les modalités d'inscription aux activités péri-scolaires vous seront présentées lors de l'inscription scolaire.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et, pendant les périodes d'inscription, le samedi de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

L'édition n° 2011/03 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la Ville de Sannois est en vente au prix de 10 €. Il est également consultable au service documentation au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

DON DU SANG



L'Établissement Français du Sang organise, en collaboration avec l'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Sannois, une collecte de sang au Centre Cyrano (3^e étage) :

- Dimanche 4 décembre de 9 h à 12 h 30.
- Lundi 5 décembre de 16 h à 20 h.

Les malades vous remercient de votre générosité.

Renseignements : 01 39 82 49 76.



L'espace enfants de la patinoire sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Les fêtes de fin d'année sont toujours un moment privilégié. La Ville de Sannois propose diverses animations pour partager ces instants. Décorations, illuminations, sapins, tout est prévu pour entrer dans la magie de Noël...

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE DANS LA VILLE



PATINOIRE

Cette année encore, le parvis de la Mairie accueillera la patinoire. Un rendez-vous apprécié des petits et des grands pour partager des moments en famille. Venez donc chausser les patins et tenter une petite glisse ! Pensez aux tickets d'entrée gratuite remis aux enfants des écoles élémentaires. Un espace sera spécialement réservé aux plus petits.

Du jeudi 15 au jeudi 29 décembre - Place du général Leclerc.

Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h sans interruption sauf :

- Jeudi 15 de 8 h 30 à 19 h.
- Vendredi 16 de 8 h 30 à 18 h (inauguration à partir de 18 h 30).
- Dimanche 18 de 10 h à 18 h.
- Vendredi 23 de 10 h à 20 h.
- Samedi 24 et dimanche 25 de 10 h à 17 h.

Tarif : 20 minutes : 2 € (location de patins comprise) / gants obligatoires.

Gratuit sur présentation du ticket remis aux enfants des écoles élémentaires.

Gratuit vendredi 16 décembre à la suite de l'inauguration.

MARCHÉ DE NOËL GOURMAND

Autour de la patinoire, les chalets du Marché de Noël présenteront des produits gourmands : chocolats, pain d'épices, foie gras, vins, fromages, saucissons, crêpes, gaufres...

L'épicerie fine «Le Jardin de Timothée» qui donne sur la place, s'associera aussi au Marché de Noël.

Du vendredi 16 au mardi 20 décembre - de 10 h à 19 h - Place du Général Leclerc.

INAUGURATION DE LA PATINOIRE, DU MARCHÉ DE NOËL ET FEU D'ARTIFICE

Rendez-vous **vendredi 16 décembre** pour inaugurer la patinoire et le Marché de Noël. **Dès 18h**, des échassiers accueilleront le public en déambulant autour de la patinoire.

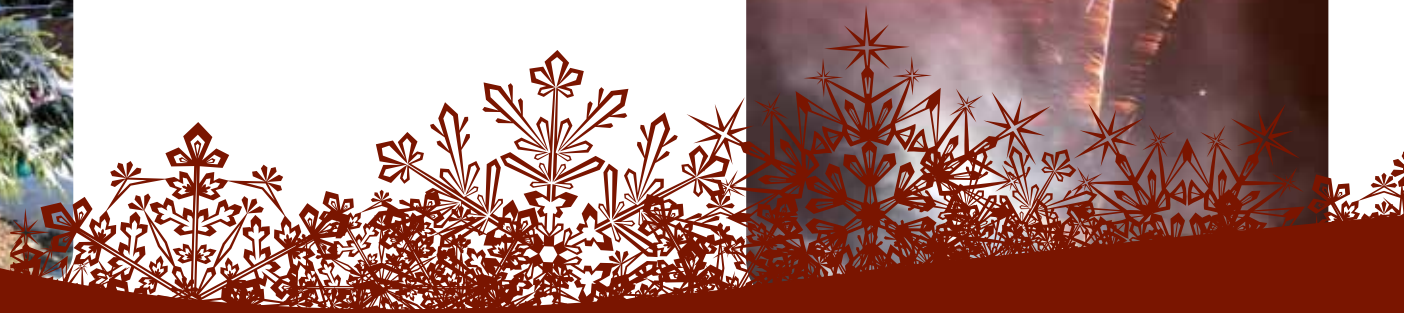
À 18h30, Monsieur le Maire lancera alors officiellement les festivités de fin d'année et récompensera les lauréats des « Décorations de Noël ».

Un spectacle sur glace émerveillera petits et grands : échassiers, jonglage de feu, bolas, effets pyrotechniques.

Un feu d'artifice sera ensuite tiré du toit du Centre Cyrano. Pour se réchauffer, vin et chocolat chauds accompagnés de gâteaux seront offerts.

Patinage libre et gratuit à la suite de l'inauguration (gants obligatoires).

Attention : horaires et animations peuvent être modifiés en raison des conditions météorologiques.



CHALETS DES AUTOMATES

Des chalets seront installés près du Marché de Noël pour accueillir des automates dans un décor de Noël: réveillon chez Nounours, les ours au jardin et le Père Noël en traîneau avec son husky raviront certainement les plus petits.
Du jeudi 15 au jeudi 29 décembre - Place du général Leclerc.

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE MAURICE UTRILLO

Lundi 5 décembre, la résidence accueillera des commerçants de Sannois pour une exposition-vente: coffrets gourmands, produits de beauté, bijoux fantaisie, jouets en bois, chocolats... Un goûter sera offert et un caricaturiste sera présent pour «croquer» ceux qui le souhaitent!
Lundi 5 décembre de 14 h à 18 h - Entrée libre - Ouvert à tous.

Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont - 01 39 80 71 30.

LA BIBLIOTHÈQUE DU PÈRE NOËL À LA MÉDIATHÈQUE

Venez découvrir la Bibliothèque du Père Noël! Les bibliothécaires vous proposeront des histoires, des musiques, des films pour attendre Noël.

Médiathèque André Cancelier - Du vendredi 2 au mercredi 21 décembre à partir de 17 h les jours d'ouverture (mardi, mercredi, vendredi et samedi).

LE PÈRE NOËL EN CALÈCHE DANS LA VILLE

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants! Il passera dans les quartiers en calèche, samedi 17 décembre à partir de 14 h 30 pour distribuer des bonbons.

ANIMATIONS AU MARCHÉ

Les mardi 13 et jeudi 15 décembre, de 9 h à 12 h, le concours du panier garni permettra de remporter de quoi compléter les menus de fête!

Après sa balade en ville, le Père Noël sera sur le marché, dimanche 18 décembre de 9 h à 12 h. Il distribuera des jouets offerts par l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois) aux enfants présents avec leurs parents.



Le Père Noël en calèche dans la ville

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU MARCHÉ

Afin de permettre aux Sannoisiens de préparer leurs repas de fête, le marché sera ouvert les samedis 24 et 31 décembre de 8 h à 18 h.

DÉGUSTATIONS CHEZ LES COMMERÇANTS

Barbes à papa, chocolats, café, thé, chocolat et vin chauds et autres surprises vous attendent chez certains commerçants.

Samedi 17 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DANS LA VILLE

Que seraient les fêtes de fin d'année sans illuminations et décorations? Aussi, la ville se pare de ses plus beaux atours, à partir de la première semaine de décembre. Cette année, les décorations florales à base de sapins flockés blancs ou d'épicéas naturels se déclineront notamment en coloris cuivre et or pour embellir les différents quartiers de Sannois.

À ces décorations végétales viendront s'ajouter des illuminations qui rendront les longues nuits de décembre plus festives et colorées. ■



Ouverture exceptionnelle du marché



Le Père Noël dans les quartiers

Le marché de Noël



Illuminations dans la ville



LOISIRS

Mardi 6 décembre
Thé dansant
au Centre Cyrano

Venez danser au Centre Cyrano, dans une ambiance conviviale, avec l'orchestre d'Alexandra Paris. Des taxis boys feront danser les dames.

Mardi 6 décembre à partir de 14 h 30
- Plein tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 € - Adhèrent : 7 €.

**Mercredi 7 décembre**
Théâtre d'ombres
à la Médiathèque

La compagnie « Dans tous les sens » présentera « L'oiseau de pluie », un conte en théâtre d'ombres. Les enfants découvriront Banioum qui leur parle de son pays...

« Dans mon village en Afrique, on raconte sous l'arbre à palabres que cet oiseau est magique et que son chant a le pouvoir de faire pleuvoir. Si je l'attrapais, on ne manquerait pas d'eau... »

Mercredi 7 décembre à 10 h 30 et 15 h.
Tout public à partir de 3 ans - Entrée libre
mais réservations au 01 39 81 80 17.

**Samedi 10 décembre**
Conférence « La Généalogie
mode d'emploi »

Retrouver ses ancêtres, faire vivre l'histoire de sa famille, créer son arbre généalogique... Valérie Arnold-Gautier, Présidente du Cercle généalogique de Conflans-Sainte-Honorine, auteur de l'ABC de généalogie (Pocket, 2008) sera à la Médiathèque, samedi 10 décembre à 15 h, pour vous faire découvrir la généalogie lors d'une conférence.

Entrée libre.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
WANTED À L'EMB : RENCONTRE L'APRÈS-MIDI
ET CONCERT LE SOIR

Après le succès des deux premières rencontres, l'EMB ouvre une nouvelle fois ses portes à toutes les personnes désireuses de s'impliquer dans la musique le samedi 3 décembre!

• **À partir de 16 h 30**, Apprentis managers/tourneurs, étudiants en gestion culturelle, techniciens son/lumières, infographistes, vidéastes et bien sûr, jeunes artistes : venez rencontrer vos futurs collaborateurs!

Renseignements et inscriptions par téléphone au 01 39 80 01 39 ou par mail à wanted@emb-sannois.org.

• **À 19 h, les groupes de rock valdoisiers** Klink Clock, Goodbye Fences, D'Austerlitz et Bluebird Supernovae joueront sur la scène de l'EMB. Venez nombreux, les recettes de la billetterie seront entièrement reversées au Téléthon!

À partir de 19 h - 5 € dans le cadre du Téléthon.

**CENTRE CYRANO**
OFFREZ UNE PLACE DE SPECTACLE EN CADEAU!

Pièces de théâtre et one woman show sont à l'honneur de la saison 2012 au Centre Cyrano. Les fêtes de fin d'année donnent l'occasion d'offrir une place. Un cadeau original qui fera plaisir à vos proches!

→ **Vendredi 10 février à 20 h 30 : Théâtre**

Ma belle-mère et moi de Bruno Druart
Tarifs : 20 €/18 €/16 €.

→ **Samedi 17 mars à 20 h 30 : Théâtre**

Le nouveau testament de Sacha Guitry
Tarifs : 22 €/20 €/15 €.

→ **Vendredi 13 avril à 20 h 30 : One woman show**

La folle part en cure de Liane Foly
Tarifs : 22 €/20 €/18 €.

→ **Vendredi 4 mai à 20 h 30 : Théâtre**

Le clan des héritiers de Saul O'Hara
Tarifs : 22 €/20 €/15 €.



Ma belle-mère et moi



Le nouveau testament



Pascal Sellem dans
Le clan des héritiers

EN 2012 À L'EMB :
IMANY, DANIEL DARCI :
UN DÉBUT D'ANNÉE
PROMETTEUR !

En attendant de découvrir toute la programmation de l'EMB sur son tout nouveau site Internet, voici quelques noms d'artistes qui seront à l'affiche dans les prochains mois.

→ **13 janvier**

La 3^e édition de Jazzifique, festival consacré au jazz, s'ouvrira avec le concert d'Imani.



© Barron Claiborne

→ **14 janvier / 27 janvier / 9 mars**

Orelsan jouera le 14 janvier, Daniel Darc et Green Shape le 27 janvier et les Fatals Picards le 9 mars prochain. Places en vente début décembre à la billetterie de l'EMB.

Centre Cyrano - Réservation : Mardi, jeudi et dimanche de 9 h à 12 h 30 - Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h

Renseignements : 01 39 81 81 56.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

PROLONGATION DE L'EXPOSITION «SIGNATURES PRESTIGIEUSES» WOISARD ET SEDLARSKI AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

«*En noir et blanc, d'argentique et d'acier*» tel est le titre de cette 9^e exposition du cycle «*Signatures prestigieuses*» qui présente deux artistes : Dominique-André Woisard, photographe et Jivko Sedlarski, sculpteur. Devant le succès de l'exposition, celle-ci sera prolongée jusqu'au 30 décembre.



Les photos de Dominique-André Woisard montrent des paysages et des portraits d'une grande sensibilité. Les sculptures de Jivko Sedlarski sont des formes qui se moquent des lois de l'apesanteur et qui inspirent un sentiment de mystère.

Plus de 50 photos en noir et blanc et une dizaine de sculptures en métal sont actuellement exposées au Musée Utrillo-Valadon. Venez nombreux découvrir ces chefs-d'œuvre. ■

Musée Utrillo-Valadon - Ouvert du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Tarif unique: 1 €.



Un nouveau don au Musée Utrillo-Valadon

Dabin, l'artiste Nantais qui a exposé du 11 septembre au 23 octobre, a fait don au Musée Utrillo-Valadon d'une huile sur toile intitulée «*La Plaisance*» (46 x 51 cm). Cette œuvre complètera la Salle des Contemporains au rez-de-jardin du Musée.

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Dimanche 11 décembre à 16 h, les enfants de l'École de Musique vous invitent à leur concert de fin d'année au Centre Cyrano. Une bonne occasion d'écouter tous les instruments et toutes les voix se mélanger dans une parfaite harmonie. ■

Entrée libre - Renseignements : 01 34 11 30 80.



Concours de dessin et peinture pour les jeunes de 4 à 16 ans

Sujet : À partir de la photo en noir et blanc de Woisard intitulée «*Cocotiers*», imaginer et représenter le même paysage en couleurs.

Présentation : Feuille 21 x 29,7 cm.

Au dos de la feuille, inscrire lisiblement prénom, nom (à souligner), classe, établissement scolaire (cachet si possible).

Techniques autorisées : crayon, fusain, pastel, peinture.

Date limite de dépôt : mercredi 14 décembre 17 h au Musée Utrillo-Valadon.

Remise des prix aux lauréats : samedi 17 décembre à 15 h au Musée Utrillo-Valadon.

MLA

→ Jusqu'au 17 décembre EXPOSITION DE PEINTURE DE ROSEMARY TIA



Rosemary Tia est une artiste peintre amateur sannoisienne, issue de la MLA puisqu'elle y a suivi des cours d'arts plastiques pendant plusieurs années. Pour elle, au-delà des apparences, l'expression créative est une activité qui lui permet de se révéler, d'imaginer ses émotions, de lier matières et couleurs. Cette exposition est l'occasion d'échanger et de partager ses passions.

Entrée libre du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Samedi de 10 h à 18 h.

→ 16 et 17 décembre

ENCADREMENT ET CALLIGRAPHIE

Vendredi 16 décembre

Atelier encadrement avec Sylvie Canciani.

- de 9 h à 12 h : débutants.
- de 14 h à 17 h : confirmés.

Tarifs : Sannoisien : 10 €
Non Sannoisien : 12 €.



Samedi 17 décembre de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Stage de calligraphie avec Stéphanie Devaux.

Tarifs : Sannoisien : 15 €
Non Sannoisien : 18 €.



MLA

→ 8 et 9 décembre

FESTIVAL THÉÂTRAL DU VAL D'OISE POUR LES ÉCOLIERS

En novembre, les équipements culturels ont accueilli spectacles et ateliers. Les 8 et 9 décembre, deux spectacles seront proposés aux enfants des écoles.

À la Maison des Loisirs et des Arts :



L'Aurore de et par David Gallaire - tournage cinéma en miniature (théâtre d'objets et marionnettes).

Ce spectacle est un hommage au génie cinématographique de Murnau et à son chef-d'œuvre *L'Aurore*. Le comédien manipulateur reconstruit le tournage en direct sur son mini-plateau de cinéma. Entre les arrangements mécaniques et l'interprétation impeccable, les enfants se laisseront embarquer dans ce classique avec splendeur et enchantement.

À la Maison du Meunier : « Infinité »

de et par Stéphanie Martin : petit conte pour marionnettes sorties du four... Il était une fois une vieille femme qui rêvait d'un homme. Elle le rêva tout entier de la tête aux pieds, tellement fort, qu'il se mit à exister pour de bon...

REJOIGNEZ LES COURS DE THÉÂTRE ET DANSE CONTEMPORAIN

Si vous aimez la scène, les pratiques théâtrales et dansées, il reste encore des places pour vous. N'hésitez pas à contacter la Maison des Loisirs et des Arts pour tout renseignement et venez essayer gratuitement ces différents ateliers.



Théâtre adultes

Professeur : Christian Vurpillot

Cet atelier permet à chacun de se confronter au travail de l'acteur. Chacun s'exprime avec sa nature, sa diversité et le plaisir du jeu. Une pièce, choisie avec les élèves, sera présentée à l'EMB en juin 2012.

Cours de théâtre adultes : mardi de 19 h à 21 h (hors vacances scolaires).

Danse contemporaine adultes et adolescents

Professeur : Malika Saïd

Cet atelier a la particularité de mixer le public adulte avec le public adolescent. Il est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. L'échauffement, accessible à tous, fait travailler l'encrage, la conscience du corps. Puis l'atelier se déroule autour d'un thème (travail avec un objet, poids / contrepoids), explore plusieurs propositions différentes (rythme, verbe d'actions) ou amène à développer un processus de création chorégraphique.

Cours de danse contemporaine adultes et adolescents : jeudi de 19 h 30 à 21 h (hors vacances scolaires).

Renseignements

Maison des Loisirs et des Arts :
01 34 11 30 78.

FOOTBALL

L'ESSG TOURNÉE VERS L'AVENIR

Club fondé en 1989 par Yanick Paternotte (Député du Val d'Oise et Maire de Sannois), l'Entente Sannois-Saint-Gratien compte plus de 900 licenciés répartis sur plus de 25 équipes.

Chef de file du football val d'oisien depuis plus de 10 ans, son équipe fanion évolue en Championnat de France Amateur 2 (CFA2) depuis 2011. Dirigée par Patrick Gangloff (président), Christian Fouché (vice-président) et Marc Mohamed (manager général), l'Entente Sannois-Saint-Gratien se tourne vers l'avenir avec ambition et de sérieux arguments.

Objectif CFA

Afin de prendre ce nouveau virage, les dirigeants ont confié la responsabilité technique à Vincent Bordot, jeune technicien de 37 ans en provenance du Racing Club de France 92, qui succède à Adrian Suka. Sa mission est de mettre le club sur les bons rails en visant la montée en CFA dès 2012.

Coupe de France : l'ESSG élimine le RC Lens au stade Hidalgo

Parallèlement à son bon début de championnat (2^e au classement), les "Ententistes" effectuent un parcours remarquable en Coupe de France puisqu'ils ont éliminé le mythique RC Lens L2, samedi 19 novembre au stade Michel Hidalgo devant 3 500 spectateurs. Après avoir été mené 1 à 0, l'ESSG a égalisé grâce à Diawara, et à la fin des prolongations, Carlos Varela marque le but de la victoire dans une ambiance jamais vue au stade Hidalgo !



© Hervé Racinsky

La politique de formation

En plus des ambitions pour son équipe fanion, il y a une réelle politique de formation qui se traduit par l'intégration de plus de 60 % de joueurs formés au club dans l'équipe réserve qui évolue en DH sous l'œil averti de leur entraîneur Bruno Naidon (4^e). Une autre équipe traduit cette réussite puisque les jeunes d'Arnaud Florès continuent de tutoyer les clubs professionnels dans le championnat de France U17 (6^e).

La force vive des bénévoles

Enfin, l'organisation des matches et les déplacements effectués par toutes ses équipes durant la saison ne pourraient exister sans une véritable force vive bien présente à l'Entente Sannois Saint-Gratien : ses bénévoles. Pour vérifier cela, il suffit de se rendre le samedi dans l'enceinte du stade Michel Hidalgo pour assister à un match et partager ce moment de convivialité avec ces centaines de supporters chantant "Allez l'Entente!" ■

Entente Sannois Saint-Gratien / Stade Michel Hidalgo
2, boulevard de l'Entente à Saint-Gratien.

RECORD DE PARTICIPATION POUR LE CROSS DES ÉCOLES

Le cross des écoles de Sannois a eu lieu le vendredi 21 octobre au stade Coutif. Toutes les écoles élémentaires y ont participé et toutes les classes étaient présentes soit **1 676 enfants : un nouveau record de participation !**

Ce cross d'automne est organisé bénévolement par Loïc Lemogne, professeur à l'école Gaston Ramon et délégué USEP* du secteur avec, bien sûr, l'aide indispensable du service des Sports de la Ville, en particulier des éducateurs sportifs.

Ce cross existe depuis près de 20 ans mais a évolué vers une "course longue" depuis 4 ans. Dans le cross traditionnel qui débouchait sur un classement individuel, la performance était valorisée et seuls les meilleurs qui y trouvaient leur compte. Dans la course longue avec un contrat temps, l'effort de chaque enfant est valorisé quel que soit son niveau. Les enfants adhèrent mieux à l'activité "course d'endurance" qui est donc basée sur un contrat personnel



choisi par l'enfant. Celui-ci doit courir la durée pour laquelle il s'est engagé, permettant ainsi de rapporter des points à son école. L'enfant peut courir de 6 à 12 minutes s'il est en cycle 2 (du CP au CE1) et de 10 à 18 minutes s'il est en cycle 3 (du CE2 au CM2). Au classement par points, c'est l'école Gambetta qui l'emporte avec une moyenne de 3,52 points sur 4 par enfant. En pourcentage de réussite, c'est l'école Notre-Dame qui l'emporte avec 98,96 % de réussite.

On note 96,24 % de réussite pour l'ensemble des participants. Chacun a reçu un brevet et chaque école est repartie avec une coupe. Une belle performance ! Félicitations à nos écoliers !

*USEP est la Fédération du sport scolaire du 1^{er} degré. Elle soutient une éducation physique et sportive de qualité dans les programmes de l'école élémentaire et propose une réelle vie associative au sein de l'école. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DES SAPINS USAGÉS DU 2 AU 11 JANVIER 2012



Noël et la décoration du sapin occupent les esprits. Mais, après les fêtes de fin d'année, que faire de son arbre défraîchi ?

Il est possible de "jeter utile" et de valoriser le bois et les branches qui seront réutilisés pour les espaces verts de Sannois. Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Différents points de collecte seront mis en place du lundi 2 janvier au mercredi 11 janvier 2012 :

→ **Quartier Centre-Ville / Bel Air** : devant le n° 25 rue de la Pointe-Robert.

→ **Quartiers Centre-Ville / Bel Air et Voltaire** : à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de la rue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).

→ **Quartier du Moulin** : devant l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland et sur le parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier.

→ **Quartiers Gare et Pasteur** : sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée.

→ **Quartiers Gare et Centre-Ville / Bel Air (côté Carrefour)** : sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.

→ **Quartier Loges / Gambetta** : sur le parking place du Poirier-Baron.

→ **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon** : à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.

Alors, agissez en éco-citoyen en donnant une seconde vie à vos sapins ! ■



VALORISER LES DÉCHETS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Sapins défraîchis, cartons d'emballages, papiers cadeau encombrent le plus souvent au moment des fêtes de fin d'année. Suivez le guide pour jeter utile...

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES :

Le papier cadeau est déjà issu de recyclage de briques alimentaires : il est donc non recyclable. Tout comme le ruban, les blisters et films plastiques d'emballage, les blocs de polystyrène servant à protéger les appareils. Ils doivent être déposés dans le conteneur à ordures ménagères.

LES DÉCHETS RECYCLABLES :

→ Les cartons d'emballage (boîtes de chocolats, gros cartons), doivent être vidés de leur contenu (films et supports en plastique) et déposés dans le bac à couvercle jaune.

→ Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) - télévision, ordinateur, téléphone portable, console de jeux - font souvent l'objet de cadeau en fin d'année. Les anciens appareils peuvent être repris par le vendeur au moment de l'achat. Sinon, ils doivent être déposés à l'Éco-Site du Plessis-Bouchard.



→ Les piles et batteries doivent être déposées aux bornes situées dans les grandes surfaces, dans les mairies et à l'Éco-Site du Plessis-Bouchard.

→ **Les sapins (sauf les sapins floqués avec neige artificielle) font partie des déchets verts et font l'objet, à Sannois, d'une collecte spécifique** (voir article ci-dessus). Toutefois, les sapins inférieurs à 1,50 m peuvent être déposés avec les ordures ménagères.

Attention ! Les sapins, les gros cartons et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) déposés aux encombrants ne pourront pas être valorisés. ■

RENSEIGNEMENTS

Syndicat Émeraude :
12, rue Marcel Dassault
Parc d'Activités des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
Tél. : 01 34 11 92 92 -
contact@syndicat-emmaude.com

LOISIRS

Dimanche 4 décembre

Visitez le Moulin



Pour la dernière visite de l'année, le Moulin sera ouvert dimanche 4 décembre, de 14 h à 18 h (dernière visite à 17 h 30) ; ce sera l'occasion de découvrir librement ses rouages et son fonctionnement.

Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisiens : 2 € / - de 26 ans : gratuit.
Renseignements : service Culturel : 01 39 98 21 44.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Borne de recyclage des stylos



La Ville de Sannois, en partenariat avec la Société Bic, a mis en place à l'accueil de la Mairie, une borne de recyclage des stylos, marqueurs, effaceurs, correcteurs, feutres... Comme pour le recyclage des piles, les Sannoisiens sont invités à venir déposer leurs stylos usagés dans cette boîte. Ce geste permettra de collecter 2 centimes d'euros par objet déposé, somme reversée au Comité des Fêtes des Écoles Publiques. Une action supplémentaire qui fait avancer Sannois sur le chemin du développement durable.

Jusqu'au samedi 10 décembre

8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h /
Jeudi : 8 h 30-12 h et 15 h-18 h /
Samedi 10 décembre
ouvert de 8 h 30 à 12 h
**Inscriptions pour les accueils de
loisirs durant les vacances de Noël**
Service Jeunesse – Hôtel de Ville

Jusqu'au samedi 17 décembre

10 h-12 h et 14 h-19 h du lundi
au vendredi / 10 h-18 h le samedi
**Exposition de peinture de Rosemary
Tia**
Maison des Loisirs et des Arts -
Entrée libre

Jusqu'au vendredi 30 décembre

10 h-12 h et 14 h-18 h du mercredi
au dimanche
**« Signatures prestigieuses au
Musée » : exposition de Dominique-
André Woisard et Jivko Sedlarski**
Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1 €

Vendredi 2 et samedi 3 décembre

Du vendredi 13 h 30 jusqu'au
samedi minuit
Téléthon 2011
Du vendredi 18 h au samedi 18 h
Défi des pompiers de Sannois :
« Le mur infernal » - flashmob à 18 h
le vendredi
Place du Général Leclerc



Vendredi 13 h 30-18 h
Tournoi de bridge organisé
par le Bridge Club
Centre « La Passerelle »

Vendredi à partir de 20 h
Repas dansant - Animations cabaret
- Vente aux enchères du vin
Centre Cyrano - Uniquement sur
réservation au 06 84 90 44 57 - Tarif : 30 €

**Vendredi 20 h - 2 h du matin
et samedi 10 h - 20 h**
Natation non-stop par Sannois
Natation
Piscine Pierre Williot



Samedi 9 h-17 h
Course à pied et vente de crêpes par
l'athletic club Sannois Saint-Gratien
Square Jean Mermoz - Entrée : 1 €

Samedi à partir de 10 h
Vente du vin et du miel de Sannois
Devant le Musée Utrillo-Valadon

Samedi 10 h-18 h
Caricatures et vente d'objets par
l'association Les Artistes du Moulin
Hall du Centre Cyrano

Samedi 10 h-18 h

Animations, jeux, démonstrations,
suivis à 20 h d'un repas dansant
et d'une tombola
OSS Tennis - Repas ouvert à tous sur
réservation au 01 34 10 98 42

Samedi 10 h-21 h

Tournoi de football américain :
animations de 10 h à 17 h 30,
présentation des équipes de 18 h 45
à 19 h, match d'exhibition de 19 h
à 21 h
Stade Auguste Delaune

Samedi 13 h 30-19 h

Tournoi de futsal
Gymnase Voltaire

Samedi 14 h-19 h 30

Loto
Centre Cyrano

Samedi 19 h
Concert Wanted 1^{ers} scènes : groupes
de rock val d'oisiens
EMB - Tarif : 5 €



**Du vendredi 2 au mercredi
21 décembre**

À partir de 17 h mardi, mercredi,
vendredi et samedi
La bibliothèque du Père Noël
Médiathèque André Cancelier -
Entrée libre

**Du samedi 3 au samedi
17 décembre**

8 h 30-12 h 13 h 30-18 h /
Jeudi : 8 h 30-12 h et 15 h-18 h /
Samedi : 8 h 30-12 h
**Inscriptions pour le séjour
à la montagne**
Service Jeunesse – Hôtel de Ville

Samedi 3 décembre

18 h-minuit
Football américain match de seniors
Stade Auguste Delaune

Dimanche 4 décembre

9 h-12 h
La Municipalité sur le marché
Marché couvert – Centre Cyrano

14 h-16 h

Futsal : seniors régional
Gymnase Voltaire

14 h-18 h (dernière visite à 17 h 30)

Visite libre du Moulin
Rue des Moulins - Tarifs : 2 € / 2,50 € /
3 € et gratuit moins de 26 ans

Dimanche 4 et lundi 5 décembre

9 h-12 h 30 dimanche

et 16 h-20 h lundi

Don du sang

Centre Cyrano 3^e étage -
Renseignements : 01 39 82 49 76

Lundi 5 décembre

11 h
**Cérémonie d'hommage aux Morts
pour la France en Algérie, en Tunisie
et au Maroc - Dépôt de gerbes -
Monument Départemental -
Avenue Mauvoisin**

14 h-18 h

Marché de Noël
Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry
Dumont - Entrée libre - Renseignements :
01 39 80 71 30

20 h 30

Conseil de Ville sur « Questions
ouvertes sur la ville »
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal

Mardi 6 décembre

14 h 30
Thé dansant
Centre Cyrano - Tarifs : 7 € / 8 € / 8,50 €

20 h

Conférence pour les parents
« Internet et nos enfants »
Hôtel de Ville - Salle du Conseil
Municipal - Entrée sur réservation
au 01 39 98 35 00



Mercredi 7 décembre

10 h 30 (3-6 ans) et 15 h (6 ans et plus)

« Raconte-moi le mercredi » :
théâtre d'ombres : « L'oiseau
de pluie » - tout public

Médiathèque André Cancelier - Entrée
libre sur réservation au 01 39 81 80 17

14 h

Ciné-jeunes : « Un monstre à Paris »
Centre Cyrano - Tarifs : 4 € / 5 €

16 h et 20 h 30

Cinéma : « Les trois mousquetaires »
Centre Cyrano - Tarifs : 4 € / 5 €

Jeudi 8 et mardi 13 décembre

9 h-12 h

Inscriptions au repas des seniors
du samedi 21 et dimanche 22 janvier
2012

Centre Cyrano (jeudi 8) et Centre d'Action
Sociale (mardi 13)
Renseignements : 01 39 98 35 00

Samedi 10 décembre

15 h

**Conférence « La généalogie mode
d'emploi »**
Médiathèque André Cancelier -
Entrée libre

18 h-minuit

Football américain match de seniors
Stade Auguste Delaune

Dimanche 11 décembre

14 h-16 h

Futsal : seniors régional
Gymnase Voltaire

À partir de 14 h 30

**Basket-ball : championnat de
France 2^e division cadettes contre
Dunkerque (14 h 30-17 h) / Seniors
filles contre Sarcelles (18 h-20 h 30)**
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

16 h

**Concert de fin d'année de l'École
de Musique**
Centre Cyrano - Entrée libre -
Renseignements : 01 34 11 30 80



Mardi 13 et jeudi 15 décembre

9 h-12 h

Concours du panier garni
Marché couvert – Centre Cyrano

Mardi 13 décembre

À partir de 18 h
**Passage du jury de l'opération
« Décorations de Noël »
pour les fenêtres et balcons**
Dans la ville

Mercredi 14 décembre

10 h 30

**« P'tites zoreilles grandes ouvertes » -
écoute musicale pour enfants
à partir de 2 ans**
Médiathèque André Cancelier -
Entrée libre

15 h et 20 h 30

**Cinéma : « Les aventures de Tintin
le secret de la Licorne »**
Centre Cyrano - Tarifs : 4 € / 5 €

À partir de 18 h

**Passage du jury de l'opération
« Décorations de Noël » pour
les maisons et jardins**
Dans la ville

Du jeudi 15 au jeudi 29 décembre

10 h-19 h sans interruption
tous les jours, sauf jeudi 15 de 8 h 30
à 19 h, vendredi 16 de 8 h 30 à 18 h
(inauguration à partir de 18 h 30),
dimanche 18 de 10 h à 18 h, vendredi
23 de 10 h à 20 h, samedi 24
et dimanche 25 de 10 h à 17 h

Patinoire

Place du Général Leclerc - Tarif : 2 €
les 20 minutes (location de patins
comprise)/gants obligatoires. Gratuit sur
présentation du ticket remis aux enfants
des écoles élémentaires. Gratuit vendredi
16 décembre après l'inauguration.



Vendredi 16 décembre

9 h-12 h : débutants et 14 h-17 h :
confirmés

**Atelier d'encadrement
avec Sylvie Canciani**

Maison des Loisirs et des Arts - Tarifs :
Sannoisien : 10 € / Non Sannoisien : 12 €

À partir de 18 h

**Inauguration de la patinoire et
du Marché de Noël - Remise prix
décorations de Noël - Feu d'artifice
- spectacle sur glace - patinage libre
et gratuit après l'inauguration
(gants obligatoires)**
Place du Général Leclerc

**Du vendredi 16 au mardi
20 décembre**

10 h-19 h

Marché de Noël gourmand
Place du Général Leclerc



Samedi 17 décembre

10 h-12 h et 14 h-19 h

**Dégustations chez certains
commerçants**

10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30
**Stage de calligraphie avec Stéphanie
Devaux**

Maison des Loisirs et des Arts - Tarifs :
Sannoisien : 15 € / Non Sannoisien : 18 €

À partir de 14 h 30

**Le Père Noël en calèche dans les
quartiers : distribution de bonbons**
À travers la Ville



18 h

**Football : L'Entente Sannois Saint-
Gratien reçoit Issy-les-Moulineaux FC**
Stade Michel Hidalgo

20 h 30

**Concert rock : Skip the Use /
Underground Railroad**
EMB - Tarifs : 12 € / 15 € / 17 €

Dimanche 18 décembre

9 h-12 h

**Distribution de jouets
par le Père Noël aux enfants**
Marché couvert – Centre Cyrano

**Samedis 24
et 31 décembre**

8 h-18 h

**Ouverture
exceptionnelle
du marché**
Marché couvert -
Centre Cyrano



■ ANIMATIONS CULTURELLES
01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr
Musée Utrillo-Valadon
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org
Musée de la Boite
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org
Médiathèque municipale
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org
Maison des Loisirs et des Arts
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique
01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr
EMB
01 39 80 01 39 – com@emb.sannois.org –
www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE / JEUNESSE
01 39 98 20 70
Service jeunesse
animation-jeunesse@sannois.org
Service scolaire
affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES
01 39 98 20 85 – sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS
01 39 98 20 25 – politique.des.quartiers@
sannois.org

■ SOLIDARITÉ
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)
01 39 98 35 00 –
service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION
01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
CONTACTEZ-NOUS
01 39 98 20 48 / 21 02

Retrouvez les adresses des équipements
de la ville sur le site

www.ville-sannois.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011

→ **Versement de subventions exceptionnelles** de 11 820 € à l'École de Musique et de 785 € au collège Jean Moulin au titre du Contrat Départemental de la Politique de la Ville (CDPV).

→ **Versement d'une subvention complémentaire** de 1 611 € au Parisis Athlétic Club 95 pour les frais d'organisation des 5 courses de cyclo-cross dénommées « Prix de la Ville » le dimanche 6 novembre 2011.

→ **Demande de subvention exceptionnelle d'investissement** de 30 000 € auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la réserve parlementaire du Député de la 6^e circonscription, pour le financement des travaux de l'école Carnot dont le montant s'élève à 649 001,12 €. Ceux-ci sont également financés par le Conseil Général du val d'Oise à hauteur de 245 819 € et par la Ville de Sannois à hauteur de 373 182,12 €.

→ **Acceptation du don d'un tableau de Joël Dabin** intitulée « La Plaisance », huile sur toile créée en 2001, format 46 x 51 cm, dont la valeur assurance est de 3 800 €, suite à l'exposition Dabin au Musée Utrillo-Valadon dans le cadre des « Signatures prestigieuses ».

→ **Regroupement des deux entités école maternelle et école élémentaire** Émile Roux sous une seule entité : école primaire Émile Roux.

→ **Adhésion de la Ville de Sannois à la 29^e édition du Festival Théâtral du Val d'Oise** pour un montant de 300 € (tarif appliqué aux communes de 20 000 à 40 000 habitants).

→ **Signature avec les gestionnaires publics ou privés de logements et le Syndicat Émeraude**, de conventions d'implantation et d'usage des bornes enterrées pour la collecte sélective des déchets (emballages, verre et ordures ménagères).

→ **Autorisation de vendre 100 pots de 50 gr de miel** de Sannois au prix de 5 € pièce au profit des œuvres sociales de Sannois et d'attribuer une subvention d'un montant équivalent aux sommes encaissées par cette vente à l'Association Française contre les Myopathies dont l'opération Téléthon est organisée à Sannois par la Ville et l'association « Une année pour 30 heures ».

→ **Dans le cadre du Marché de Noël**, location de 6 chalets, du 16 au 20 décembre 2011, au prix de 150 € par commerçant. Les recettes encaissées seront reversées au profit d'AFM Téléthon.

→ **Création d'un emploi en contrat d'apprentissage en alternance** au service Paysages permettant de valoriser l'insertion professionnelle d'un jeune qui prépare un brevet professionnel agricole « Travaux d'aménagement paysager » sur 2 ans.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNONIS

Sannois, ville fleurie

Soucieuse d'améliorer constamment son cadre de vie, Sannois s'est engagée depuis des années dans une politique de gestion des espaces verts à travers le fleurissement, la création de nouveaux parcs et jardins ou la rénovation de sites existants. Parmi les réalisations récentes, citons le square Ribot refait à neuf, la réfection des abords de l'aire de jeux du square Mermoz ou bien le décor estival devant la Mairie.

Moins spectaculaire mais tout aussi important est le travail quotidien des 24 jardiniers qui nettoient, tondent, entretiennent, taillent, élaguent et replantent les multiples massifs, jardinières et espaces verts dans les quartiers de la Ville.

En 2011, ces agents ont planté : 27 550 plantes bisannuelles, 26 240 plantes annuelles, 17 900 bulbes, 3 669 plantes vivaces, 1 220 arbustes, 450 rosiers et 411 chrysanthèmes. D'ici la fin de l'année vont également être replantés de nombreux arbres : 12 châtaigniers, 8 hêtres, 16 érables, 17 aulnes, 18 épicéas et 15 pins maritimes.

Ce travail a permis à la Ville de Sannois d'obtenir trois fleurs, dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris, en 2006. Cette distinction honorifique a été conservée depuis et la Ville s'efforce, année après année, d'améliorer la qualité de ses espaces verts.

En 2012, les jardiniers du service Paysages donneront encore le meilleur d'eux-mêmes pour embellir Sannois et offrir aux habitants un environnement harmonieux et fleuri dans lequel il fait bon vivre.

ROBERT GREMONT
Conseiller Municipal délégué
à l'Aménagement Urbain

AGIR POUR LES SANNONISIENS

Les démolisseurs de l'extrême

Le cadeau de Noël de l'équipe du Président et de ses amis de l'UMP est amer. Qu'importe le pouvoir d'achat des Français pourvu que le Président garde son triple A (note donnée pour mesurer la crédibilité financière d'un État par des agences privées liées aux banques). Il nous faut payer l'addition dès 2012 ! Derrière un vocabulaire opaque (gel des taux), nous paierons plus d'impôts sur le revenu ! La partie « haute » des couches modestes sera privée de certains avantages sociaux. Le taux de TVA de 5,5 % (dont le transport et les travaux immobiliers) passera à 7 %, pour alourdir plus nos charges. L'âge de la retraite passe à 62 ans.

M. P., maire de Sannois et député de la France, président de l'union des maires vantait jadis en conseil municipal les vertus de la réforme territoriale et de la suppression de la taxe professionnelle. Grâce à la majorité départementale UMP, nous venons de constater l'incapacité du gouvernement et de ses parlementaires à mesurer les effets d'une réforme qui n'épargne pas les entreprises et pénalise lourdement les habitants des communes ou des départements pauvres dont Sannois et le Val d'Oise.

Moralité : le député YP, le maire YP, la conseillère générale MEC, le Président NS forment un tout, bien uni, avec la droite populaire, pour l'augmentation des taxes foncières et d'habitation s'ajoutant aux mesures pénalisant les revenus des Sannoisiens et des Français.

Malgré cela, meilleurs vœux pour ce Noël et mobilisation pour 2012.

Christophe DULOUARD
Conseiller Municipal
Groupe Socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNONIS POUR TOUS

Les feuilles d'automne sont tombées...

Les impôts fonciers et la taxe d'habitation sont salés pour les contribuables sannoisiens. La hausse de la taxe d'habitation est de 4,71 %. L'imposition pour la commune est en augmentation de 44,38 % due à l'application d'un taux de 23,88 % au lieu de 16,88 % en 2010. La taxe spéciale d'équipement augmente de 109,1 % pour financer le Grand Paris. Ce secteur privé sera au service des spéculateurs de tous genres, du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Concernant la taxe sur le foncier bâti, les mêmes causes produisent les mêmes effets, c'est-à-dire une augmentation globale de 7,51 % répartie ainsi : la taxe spéciale d'équipement plus 3,8 % pour la part communale, plus 73 % pour le Conseil général et plus 85,71 % pour la T.S.E. Nous sommes loin du taux d'inflation de 2,1 %.

Ces diverses orientations gouvernementales liées à la fiscalité et à l'intervention publique pour « alléger » la sphère privée sont soutenues par Monsieur le député-maire et sa majorité municipale.

La population sannoisienne en a assez d'être les financeurs d'une telle politique. Ils veulent plus de justice sociale et une reprise en main immédiate pour un intérêt général partagé. Contrairement aux déclarations actuelles, l'argent existe pour mener une politique en rupture totale des choix actuels.

Les élus communistes et républicains sont à l'offensive pour dénoncer les méfaits de cette politique pour la population et sont force de propositions pour vivre autrement.

Josiane JEANTILS
Conseillère Municipale
Groupe Communiste

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

Accueil CAF
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la
Maison des services publics, Centre commercial
"Les Raguenets".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0 820 20 07 01.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

LA MAIRIE RECRUTE

- Un technicien informatique « fonctionnelle »
titulaire d'un BTS ou DUT informatique pour
le Département Systèmes d'Information et
Téléphonie.
- Un agent technique polyvalent pour le
service des sports avec des horaires de travail
en soirée et le week-end.
- Un gardien de Police Municipale par voie de
mutation.
- Un Maître-nageur titulaire du BEESAN.
- Un(e) bibliothécaire titulaire du DUT métiers
du livre ou par voie de mutation, pour actions
décentralisées.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire –
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville / Place du Général Leclerc
BP 60088 – 95111 Sannois Cedex.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 : sortir le
conteneur la veille de la collecte, à partir de
19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit
être rentré dans l'heure qui suit la collecte,
au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir le
conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être
rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain
matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir
et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui
suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant, est disponible
en Mairie et peut être demandé au Syndicat
Émeraude.

En cas d'infraction, une verbalisation peut être
effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant les heures
de sortie et de rentrée des bacs roulants pour
ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas
les gravats, les blocs de béton, les déchets
de végétaux, les toxiques qui sont à déposer
à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille
du jour de ramassage à partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage

Secteur 1 : 1^{er} décembre - Secteur 2 : 8 décembre
Secteur 3 : 15 décembre - Secteur 4 : 22 décembre

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits
de nettoyage, produits phytosanitaires... :
à déposer à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

à déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle – 01 39 81 23 99.

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
et de 14 h à 18 h les mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars) • Se munir d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le **15**. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur
donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce
système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend
directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy
(69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon – 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de
16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

5 DÉCEMBRE :

LASJUNIES • Centre commercial •
1, rue de la Horionne • Tél. : 01 34 11 35 06

12 DÉCEMBRE

BOULBET • 86, boulevard Charles-de-Gaulle •
Tél. : 01 39 81 20 53

19 DÉCEMBRE

KITHOUN • 2, boulevard Gambetta •
Tél. : 01 39 81 28 00

26 DÉCEMBRE

KANOUN • 15, boulevard Charles-de-Gaulle •
Tél. : 01 39 81 20 19

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi. En dehors des heures
d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le 17
et demander la pharmacie de garde du secteur de Sannois.

À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
- Député du Val d'Oise - Président de
l'Union des Maires du Val d'Oise - vous
reçoit, avec les adjoints, **le lundi de
18 h à 19 h, sans rendez-vous** à
l'Hôtel de Ville (4^e étage).

M. le Maire vous donne également
**rendez-vous au marché le premier
dimanche de chaque mois, avec les
élus de la Municipalité.**



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 décembre à 21 h

Une synthèse du compte-rendu de
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :
www.ville-sannois.fr

Un Mémo Tri pour jeter utile...

"Où jeter quoi ?"
un Mémo Tri
permet, grâce
à un onglet,
de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.



SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale -
26-28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30
sur rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les juristes de la Chambre Syndicale des
Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-
France vous reçoivent sans rendez-vous tous
les jours de la semaine pour vous aider dans les
domaines juridique, technique et comptable
en copropriété, à Issy-les-Moulineaux :

21, rue Jean-Pierre Timbaud
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h
Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr/
site Internet : www.cspc.asso.fr